



**Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 03/10/17 (Saint-Gaudens)**

**Liste des personnes présentes**

Membres titulaires du collège public : 6	DUCLOS Jean-Yves SIOUTAC Gilbert BOUBEE Alain LOUBEYRE Guy BRILLAUD Philippe DOUGNAC Jean-Claude
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative : 1	GIMENEZ Philippe
Membres suppléants du collège public sans voix délibérative : 1	LE ROUX DE BRETAGNE Loïc
Membres titulaires du collège privé : 9	ADER Francis MERCIER Claire-Emmanuelle RAZONGLES Charles GAUT Patrice MURAT Hervé NEUMAN Jean-Pierre ADOUE Jean GOIRAND Georges LAMOUROUX Christian
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative : 3	LYET Jérôme TALBOT Julie LASSERRE Gisèle
Membres suppléants du collège privé sans voix délibérative : 1	VIALLET Marie
Conseil Régional Occitanie	PALACIN John

**Double-quorum atteint**

21 membres présents dont 19 votants : 7 membres du collège public (sur 12) et 12 membres du collège privé (sur 16). La règle du double quorum est respectée (plus de la moitié des membres présents et plus de la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé).

**Liste des personnes excusées**

Membres du collège public	AUBERDIAC Michel, PANATIER Danièle, GROS Joël, LACROIX Nathalie, LLORENS Marie-Christine
Membres du collège privé	SALLES Yves, SCHIAVON Françoise, MARTIN Rémy, SORIN Emmanuel, GODICHAUT Patrick, SAUNIER-BORRELL Philippe, VIAN Marion
ASP	RIVOT Véronique
DDT	DEHONDT Aurélie

## Rappel de l'ordre du jour

- Point d'information sur les actualités du programme
- Proposition de 3 projets pour programmation :
  - o Création d'un commerce multi-services de proximité à Arbas (Commune d'Arbas)
  - o Animation de l'observatoire des forêts commingeoises (Association Nature Comminges)
  - o Construction d'un internat à la Maison Familiale Rurale (Association Maison Familiale Rurale de Mane)
- Présentation de projets (analyse préalable) :
  - o Aménagement pour la création d'un café-concert (Association Dévénementiel)
  - o Etude-action Plan climat air énergie territorial (Pays Comminges Pyrénées)

## Compte-rendu

Monsieur le Président du PETR Pays Comminges Pyrénées souhaite la bienvenue aux participants. Il constate que le double-quorum est atteint et rappelle l'ordre du jour.

### 1/ Points divers / actualités du programme

#### Réseau national des GAL / LEADER France

- Retour sur le séminaire LEADER France du 13 et 14 septembre à Strasbourg (*en présence des GAL français, réseau rural national et européen, Région Grand Est, députés européens (circonscription Est), Commission européenne*)
- Séminaire du Réseau rural français (animé par le Ministère de l'agriculture) autour de la coopération LEADER organisé les 5 et 6 décembre dans le Gard.

**Il est proposé à un ou deux membres du GAL de participer à ce séminaire (un élu, un privé). Le détail logistique de ce séminaire et une présentation de ce qu'est la coopération LEADER sera à l'ordre du jour du prochain Comité LEADER le 7 novembre.**

#### **Groupe de travail « évaluation du programme LEADER »**

Le groupe de travail se réunira le 9 novembre. Les objectifs (convenus en Comité le 16 juin 2017) seront d'identifier les indicateurs et informations pertinentes à capitaliser, la méthode et enfin, la manière d'utiliser et valoriser l'évaluation (notamment en termes de communication).

**Les résultats de ces travaux seront présentés et soumis à validation en Comité LEADER (le 19 décembre ou début 2018) en vue de valider le calendrier et le travail d'évaluation à mener.**

#### Point sur la consommation de l'enveloppe financière

3 projets programmés à ce jour sur 3 fiches-actions représentant 4 % de la maquette globale soit 103 790,76 €.

Fiches-actions LEADER	Montant dédié	Programmé	%	Reste à programmer	Nombre de projets
1 - Patrimoine / culture	140 000 €	50 000 €	35,71%	90 000 €	1
4 - Emploi local : Qualification des zones d'activités / Maintien et développement de l'activité en centres-bourgs	350 000 €	18890,76 €	5,40%	331 109 €	1
11 - Animation et gestion du GAL	180 000 €	34 900 €	19,39%	145 100 €	1
<b>TOTAL (ensemble des 11 fiches actions)</b>	<b>2 600 000 €</b>	<b>103 790,76 €</b>	<b>3,99%</b>	<b>2 496 209 €</b>	<b>3</b>

## 2/ Programmation (notation et sélection éventuelle)

**Nom du projet :** Création d'un commerce multi-services de proximité à Arbas  
**Porteur de projet :** Commune d'Arbas  
**Fiche-action n°4 "Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural"**  
**FEADER sollicité :** 53 800 € (soit 22,34% du montant total du projet)  
**Présentation du projet en analyse préalable :** 15/11/16

### BUDGET DU PROJET

Travaux (207 200 €) et honoraires (33 600 €) : 240 800 € HT

### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financiers nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Etat : FNADT	66 600	28 %
Région	72 240	30 %
Autofinancement	48 160	20 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>53 800</b>	<b>22 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>240 800 €</b>	

### NOTATION DU PROJET

		PROGRAMMATION Création d'un commerce multiservices (Commune d'Arbas) - Fiche-action n°4 -	
<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>			
<b>Critères d'analyse</b>	<b>NOTE FINALE</b>	<b>BAREME</b>	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	3	/3	7/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	2	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0	/1	
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>			
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	1	/4	7/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	2	/4	
2.C, Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	2	/2	
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>			
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2	/5	2/5
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>			
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1	/1	1/1
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)			
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)			
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)			
<b>NOTE FINALE</b>	<b>17,0</b>	<b>17/28</b>	

Critères faisant l'objet d'une attention particulière pour la sélection du projet  
 NC : Non concerné

**Notation du projet : 17/28 (note supérieure au seuil de sélection),** selon la répartition suivante :

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 7/10

2/ La stratégie locale : 7/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 1/1

Avis du Comité de programmation :  favorable  défavorable

Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 53 800 €.

**Nom du projet : Animation de l'observatoire des forêts commingeoises**

**Porteur de projet : Association Nature Comminges**

**Fiche-action n°8 "Faire des ressources naturelles un levier de développement local"**

**FEADER sollicité : 15 235,22 € (soit 48% du montant total du projet)**

**Présentation du projet en analyse préalable : 16/05/17**

Monsieur LAMOUROUX sort de la salle et ne prend pas part aux échanges.

#### BUDGET DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Salaires bruts	24 130,08
Prestation d'aide à la gestion administrative	470
Déplacements et frais de restauration	7140
<b>TOTAL des dépenses prévisionnelles</b>	<b>31 740,08 €</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financeurs nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
Région	9772.77	31 %
<b>Autofinancement</b>	6732,09	21 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>15 235,22 €</b>	<b>48 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>31 740,08 €</b>	

## NOTATION DU PROJET

		PROGRAMMATION Animation de l'observatoire des forêts commingeoises ( Ass. Nature Comminges) - Fiche-action n°8 -		
1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)				
Critères d'analyse	Moyenne pré-notation	NOTE FINALE		BAREME
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2,4	2	/3	6/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1,4	1	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	0,6	1	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	0,8	1	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	0,8	1	/1	
2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)		2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)		
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3,3	3	/4	8/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	1,8	2	/4	
2.C. Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	1,5	2	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	1,1	1	/2	
3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)		3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)		
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2,8	2	/5	2/5
4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)		4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)		
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	0,9	1	/1	3/4
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	0,4	1	/1	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)	0,5	1	/1	
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)	0,6	0	/1	
<b>NOTE FINALE</b>	<b>18,9</b>	<b>19</b>		<b>19/31</b>

**Notation du projet : 19/31 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :**

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 6/10

2/ La stratégie locale : 8/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en œuvre du projet : 3/4

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 15 235,22 €.**

Monsieur LAMOUROUX rejoint la salle.

**Nom du projet :** Construction d'un internat à la Maison Familiale Rurale de Mane

**Porteur de projet :** Association Maison Familiale et Rurale de Mane

**Fiche-action n°5 "Favoriser le maintien et la création de services et équipements de proximité"**

**FEADER sollicité :** 100 000 € (soit 14,7% du montant total du projet)

**Présentation du projet en analyse préalable :** 08/12/16

Madame LASSERRE sort de la salle et ne prend pas part aux échanges.

## BUDGET DU PROJET

Travaux relatifs à la création de l'internat : 678 000 € TTC (honoraires non éligibles)

## PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

Financiers nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€ TTC)	Taux (%)
Région	300 000	44 %
Autofinancement	278 000	41 %
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>100 000</b>	<b>15 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>678 000 €</b>	

## NOTATION DU PROJET

		PROGRAMMATION Construction Internat (MFR de Mane) - Fiche-action n°5 -	
<b>1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER (sur 10 points)</b>			
<b>Critères d'analyse</b>	<b>NOTE FINALE</b>	<b>BAREME</b>	
1. A. Partenariat / Mise en réseau (0, 1, 2 ou 3)	2	/3	6/10
1. B. Démarche ascendante et/ou participative (0, 1, 2)	1	/2	
1. C. a Degré d'innovation (0, 1, 2)	1	/2	
1. C. b Nature de l'innovation (0, 1, 2)	1	/2	
1. D. Démarche de transférabilité / caractère pilote de l'opération (0 ou 1)	1	/1	
<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>		<b>2/ La stratégie locale du GAL Comminges Pyrénées (sur 12 points)</b>	
2. A. Le projet est-il structurant (échelle de réalisation et/ou d'impact) ? (0, 1, 3 ou 4)	3	/4	11/12
2. B. Cohérence avec les effets attendus de la stratégie du GAL ? (0, 1, 2 ou 4)	4	/4	
2. C. Cohérence avec le projet de territoire du Pays ou le CLS ? (0, 2)	2	/2	
2. D. Impact local du projet en termes d'emploi et d'activité économique générée (1 ou 2)	2	/2	
<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>		<b>3 / Les finalités et éléments de méthode du développement durable (sur 5 points)</b>	
3. A. Contribution du projet à une ou plusieurs finalités du développement durable (0, 2 ou 5)	2	/5	2/5
<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>		<b>4 / La faisabilité et les modalités de mise en oeuvre du projet (4 points)</b>	
4. A. a. Le projet tient compte de l'existant et des démarches en cours (le projet prend en compte les acteurs en adéquation avec le projet et tient compte des équipements existants) : mode de pilotage et méthodologie de mise en oeuvre détaillés et jugés adaptés (0 ou 1)	1	/1	2/2
4. A. b. [Pour les porteurs de projets privés] Capacité démontrée à mettre en oeuvre le projet : capacité d'autofinancement et d'avance de trésorerie, cohérence du projet au vue du projet global de la structure (NC, 0 ou 1)	1	/1	
4. A. c. Pour les projets relevant d'une opération événementielle/animation ponctuelle : le projet s'inscrit dans une stratégie plus globale de la structure porteuse (NC, 0 ou 1)			
4. B. L'après-projet LEADER (NC, 0 ou 1)			
<b>NOTE FINALE</b>	<b>21</b>	<b>21/29</b>	

**Notation du projet : 21/29 (note supérieure au seuil de sélection), selon la répartition suivante :**

1/ Les principes fondamentaux du programme LEADER : 6/10

2/ La stratégie locale : 11/12

3/ Les finalités du développement durable : 2/5

4/ Faisabilité et modalité de mise en oeuvre du projet : 2/2

**Avis du Comité de programmation :**  favorable  défavorable

**Le Comité de programmation donne, à l'unanimité, un avis favorable au financement de ce projet à hauteur de 100 000 €.**

Madame LASSERRE rejoint la salle.

### 3/ Présentation, échanges et analyse des projets sollicitant une subvention du programme LEADER

Deux projets sont présentés :

- Aménagement pour la création d'un café-concert (Association Dévènementiel)
- Elaboration d'un Plan climat air énergie territorial ambitieux (Pays Comminges Pyrénées)

Les porteurs de projets ont été invités à venir présenter leur projet : 15 minutes sont dédiées par porteur de projet pour un temps de présentation et d'échanges avec le comité. A l'issu de ce temps d'échange, un temps de discussion pour appréciation du projet se tient (auquel le porteur de projet et tout membre du comité partie prenante ne participent pas).

#### Aménagement pour la création d'un café-concert (nouveau lieu de La Pistouflierie)

**Porteur de projet : Association Dévènementiel**

**Fiche-action n° 1 « Valoriser les ressources patrimoniales et culturelles locales »**

**FEADER sollicité : 36 000 € (soit 48 % du montant total du projet)**

#### BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
Isolation phonique	6 000
Fabrication scène	4 000
Son Lumière	25 000
WC Salle de bains	4 500
Electricité	15 000
Chauffage et plomberie	15 000
Cuisine	1 500
Terrasse extérieure	1 000
Local technique	1 000
Bar	1 000
Aménagement loge	1 000
<b>TOTAL des dépenses prévisionnelles</b>	<b>75 000</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
<b>Région</b>	3 000	4
<b>Département</b>	3 000	4
Communauté(s) de communes (préciser) : <b>Communauté de communes Cœur et Coteaux de Comminges</b>	3 000	4
Autres (préciser) : <b>Réserve parlementaire</b>	15 000	20
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>24 000</b>	<b>32 %</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>15 000</b>	<b>20 %</b>
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>36 000 €</b>	<b>48 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>75 000 €</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Jérôme SERIAC trésorier et Bernard VIEUXTEMPS vice-président de l'association.

Échanges avec le porteur de projet

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

Thématiques d'analyse	Points forts	Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser
<b>Stratégie locale</b>	Projet cohérent avec la stratégie du GAL	
<b>Faisabilité et après-projet</b>	Le nouveau lieu est cohérent avec le projet (accessibilité, complémentarité avec l'activité restaurant à proximité). Projet basé sur l'expérience de l'association et sur des objectifs de développement favorable à une salle de spectacles vivants d'envergure pour le territoire.	Nécessité de s'assurer de la pérennité de cette nouvelle salle de concert et du projet de l'association par davantage de garanties (convention rattachée au bail ?) : nombre d'événements, modalités d'utilisation de l'équipement en semaine... Nécessité d'un bail plus sécurisé.

A la demande du GAL, un point sera fait sur le volet financier pour s'assurer de la capacité financière de l'association à autofinancer le projet et à assurer l'avance de trésorerie nécessaire.

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

### Elaboration d'un Plan climat air énergie territorial ambitieux

Porteur de projet : Pays Comminges Pyrénées

Fiche-action n° 9 : Engager les acteurs du territoire dans la transition énergétique

FEADER sollicité : 57 164,57 € (soit 48% du montant total du projet)

#### BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€ TTC)
<b>Etude PCAET</b>	96 000
<b>Animation sensibilisation concertation</b> (frais d'organisation et de réception directement liés à l'opération, matériel pédagogique et d'animation...)	1 000
<b>Communication</b> (flyers, affiches...)	1 000
<b>Dépenses de personnel (0.3 ETP : ingénierie chef de projet)</b>	21 092,86
<b>TOTAL des dépenses prévisionnelles</b>	<b>119 092,86 €</b>

#### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financeurs nationaux sollicités	Montant prévisionnel de l'aide (€)	Taux (%)
ADEME	35 000 €	29 %
<b>Autofinancement</b>	26 923,67 €	23%
<b>Financement FEADER sollicité</b>	<b>57 164,57 €</b>	<b>48 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>119 092,86 €</b>	<b>100 %</b>

Présentation du projet par Mathilde Guyot, chargée de mission tourisme et économie, chef de projet Plan Climat

Échanges avec le porteur de projet



Mathilde Guyot, Jean-Yves Duclos, Jean-Claude Dougnac, Philippe Brillaud, Loïc Le Roux de Bretagne, Philippe Gimenez et John Palacin quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Synthèse des discussions sur le projet et analyse des points forts et points faibles au vu des 4 thématiques d'analyse :

<b>Thématiques d'analyse</b>	<b>Points forts</b>	<b>Conseils / idées pour améliorer le projet Sources de progrès Points à améliorer / préciser</b>
<b>Fondamentaux du programme LEADER / Stratégie locale / Développement durable</b>	Projet cohérent avec ces trois thématiques d'analyse du GAL.	
<b>Faisabilité et après projet</b>	- Calendrier cohérent avec celui de la programmation LEADER : la mise en œuvre des plans d'actions élaborés dans le cadre de ce travail pourra s'appuyer sur le programme LEADER (volet « transition énergétique ») afin d'accompagner la dynamique lancée par cette étude.	- Les dépenses relatives à la communication paraissent relativement basses par rapport aux enjeux en la matière pour un tel projet. - Nécessité d'une complémentarité entre la démarche PCAET et la démarche SCoT en cours.

Le projet sera présenté en comité de programmation pour avis de sélection au programme LEADER après instruction réglementaire du dossier en DDT.

Jean-Yves Duclos, Jean-Claude Dougnac, Philippe Brillaud, Loïc Le Roux de Bretagne, Philippe Gimenez et John Palacin rejoignent la salle.

**Prochaine réunion le mardi 7 novembre au Syndicat des eaux de la Barousse et du Comminges à Villeneuve-de-Rivière (l'ordre du jour sera communiqué ultérieurement)**

**Monsieur Jean-Yves DUCLOS**  
Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
Pays Comminges Pyrénées  
et du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées

